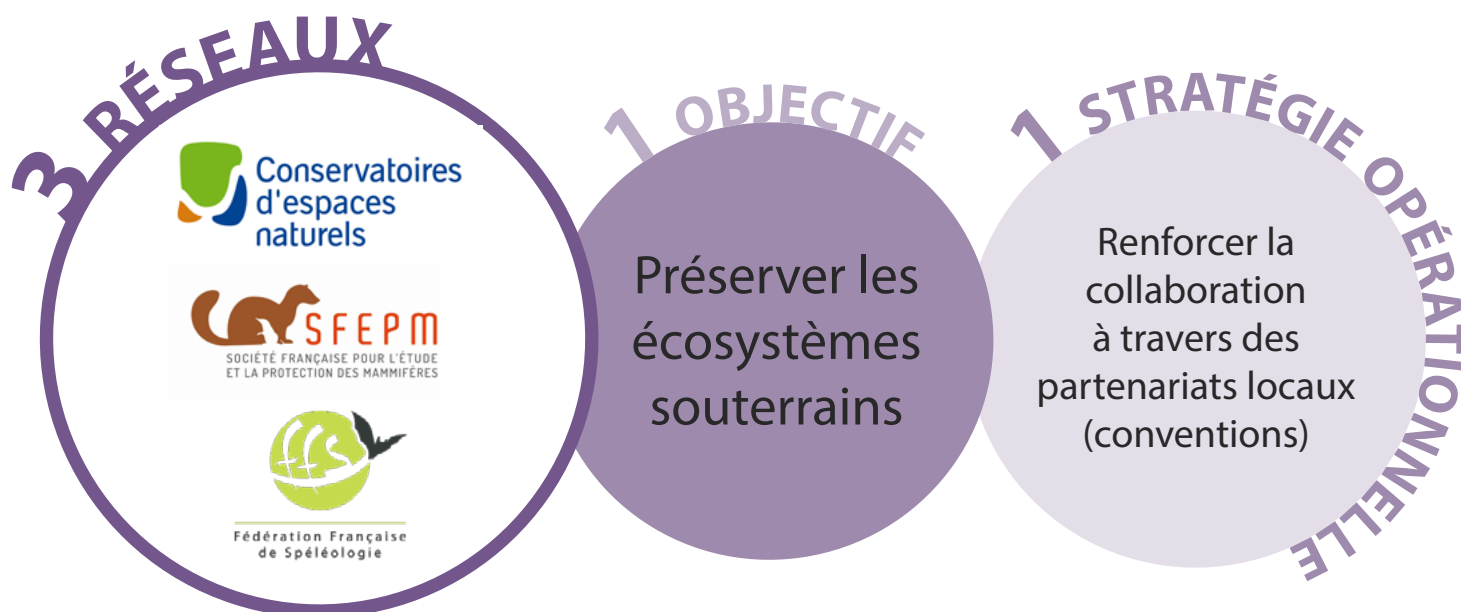


Convention cadre entre spéléologues, gestionnaires d'espaces naturels et chiroptérologues

2019 - 2024



EN RÉSUMÉ



Dans leurs actions quotidiennes, les Conservatoires d'espaces naturels, les Comités locaux de spéléologie et les Groupes chiroptères régionaux collaborent lors de **prospections du patrimoine naturel en cavités souterraines**, lors de la **gestion des sites** et lors de **sessions de sensibilisation et formation**.

UNE APPROCHE CONCERTÉE, MULTIPARTENARIALE ET DES ACTIONS COMMUNES :

- Etude, suivi, gestion et protection des populations de chiroptères en milieu souterrain,
- Protection / gestion des sites / maintien d'un accès raisonné aux sites de pratique de la spéléologie,
- Etude et suivi des habitats souterrains des chiroptères,
- Recherche sur la biologie et l'écologie des chiroptères cavernicoles,
- Veille sanitaire,
- Sensibilisation à la préservation des chiroptères cavernicoles,
- Recherche de financements.

